

## Compte rendu du Séminaire des 26-27 octobre 2010

(Paris, Délégation Michel-Ange du CNRS)

Introduction : les objectifs du séminaire (par P. Beckouche et C. Grasland).....	2
1. Session « Inventaires » .....	2
Présentation des résultats de l'Inventaire : T. Giraud et M. Severo (GIS CIST).....	2
2. Session <i>Demande sociale</i> .....	3
Présentation des résultats de l'Atelier : P. Beckouche.....	3
1°) <i>Demande sociale</i> dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme : F. Beaucire (Géographie-Cités) ....	3
2°) Dans le domaine de la gestion des risques : C. Le Cœur et F. Lavigne (LGP) .....	4
3°) La demande de l'Ademe en direction des chercheurs : A. Morcheoine.....	4
4°) La demande de la Datar : O. Bovar .....	4
5°) Recherche et <i>demande sociale</i> dans le domaine de l'environnement : Y. Luginbühl (Ladyss).....	5
6°) Les différents types de demande institutionnelle : H. Le Bras (Ined et EHESS) .....	5
3. Présentation du Labex « Dynamite » (ex « Espaces et territoires ») .....	6
4. Session « Axes et thèmes » .....	7
L'approche territoriale dans l'historiographie actuelle : M-L. Pelus Kaplan (ICT) et I. Mandé (Sedet).....	7
Cohésion territoriale et politiques européennes : R. Camagni (Politecnico de Milan) .....	7
Gouvernance et biens communs : H. Bredif (Ladyss), J-Y. Moisseron (Développement et sociétés) .....	8
Identité et territoires : M. Hovannessian (Urmis) et F. Guérin-Pace (U12-Ined) :.....	9
5. Session « Information territoriale » .....	10
Présentation de l'Equipex « Géomedia Mapper » : C. Grasland (Riate).....	10
Le « <i>mapping</i> » des controverses : T. Venturini (médialab, Science Po) .....	11
La base de données Epsilon Database : R. Ysebaert (Riate) .....	11
L'analyse des données environnementales : M. Cohen (Ladyss) et G. Beltrando (Prodig) .....	12
Approche terrain et déontologie : M. Blidon (Cridup) .....	13
6. Synthèse.....	14
Compte rendu des sessions .....	14
Les résultats du questionnaire « Mots du territoire » .....	15
Le débat sur les « mots du territoire ».....	15
Le débat sur les enjeux épistémologiques.....	16
Le débat sur la suite des opérations pour le GIS .....	16
Le calendrier .....	18
Annexe. Court compte-rendu du Séminaire par Léna Sanders, <i>Vice-présidente du Conseil Scientifique du GIS CIST</i> .....	19

## Introduction : les objectifs du séminaire (par P. Beckouche et C. Grasland)

Merci aux participants – malgré leurs occupations professionnelles diverses et intenses, surtout en ces temps d'Equipex et de Labex... ; merci aux partenaires institutionnels du GIS, dont le soutien à nos activités est sans faille et en particulier au CNRS qui nous accueille ; merci aux ingénieurs du GIS, Chloé Didelon, Timothée Giraud et Marta Severo, dont le travail de grande qualité rend tout cela possible.

Ce séminaire est un séminaire « interne » (même si nous avons conviés quelques partenaires potentiels très proches de Paris 8 ou Paris 10), voué à faciliter les échanges très directs. Il a trois objectifs +1 :

- (i) mieux nous connaître – c'est l'objet de la première session qui sera dédiée à la présentation des « Inventaires » des ressources et forces du GIS ;
- (ii) Définir les axes et thèmes du GIS – où nous rendrons compte de l'Atelier qui s'est déroulé cette année sous l'impulsion initiale de Nadia Belaïdi. Les territoires constituent un puissant objet pour comprendre les transformations sociales, mais encore nous faut-il bien circonscrire le travail et la visibilité du GIS. Il est sûr que dans son activité, *les bases de données et outils* tiendront une place importante ; nous en rendrons compte dans la session qui restituera demain matin les travaux de l'Atelier « Information territoriale » ; cet axe de travail transversal constituera très vraisemblablement une importante valeur ajoutée du GIS, et est un aspect central du projet d'Equipex « Geomedia Mapper » qui sera présenté demain matin. Un autre aspect transversal du GIS est en train d'émerger, il s'agit de son rôle à l'égard de la *demande sociale* : les territoires sont fortement transformés par les acteurs (publics ou privés), et font l'objet d'une demande de connaissance de la part de ces acteurs. La seconde partie de cette matinée sera consacrée à la présentation des résultats de l'Atelier qui s'est tenu sur la question.
- (iii) Préparer le colloque fondateur des « Sciences du territoire ». Il nous faut avancer dans la définition des Axes et thèmes du GIS, afin d'aider les travaux du Conseil Scientifique du GIS qui se réunira le 3 décembre prochain et lancera scientifiquement notre colloque international de la fin 2011.
- (iv) Le « PLUS 1 », c'est la nécessité de rester toujours en avance dans la course poursuite qui s'est enclenchée entre les différentes logiques politico-institutionnelles du paysage universitaire francilien (et dont voyons les effets dans les réponses aux appels d'offres Equipex et Labex dans le cadre du Grand Emprunt), et la cohésion interne du GIS. Nous travaillons depuis des années à la définition d'un champ scientifique pluridisciplinaire innovant, au sein d'un collectif de travail soudé et déterminé – la meilleure façon de peser dans ce paysage ; ce séminaire est un moment important de notre développement. Nous savons que vous n'avez pas de temps ; mais si vous sortez du Séminaire en disant que vous décidez de consacrer du temps au GIS, nous aurons non pas gagné la course mais pris une sérieuse avance !

## 1. Session « Inventaires »

**Présentation des résultats de l'Inventaire** : T. Giraud et M. Severo (GIS CIST)

Les ingénieurs du GIS présentent une partie du résultat de l'Inventaire qu'ils ont mené depuis le lancement du GIS en début d'année. Les résultats de ces investigations seront mis en ligne sur le site du GIS ([www.gis-cist.fr](http://www.gis-cist.fr)). Ils présentent ici l'analyse des terrains de recherche et des liens de recherche des équipes, vus à travers leurs sites web. Les points à retenir sont les suivants :

- **La grande variété des terrains** (un peu moins en Amérique du Nord peut-être), ce qui constitue un avantage comparatif important du GIS ; il faudra affiner en fonction des équipes.
- L'existence de liens déjà réels entre équipes – mais il faudra être attentifs aux équipes (et aux thèmes) moins « centrales » dans le dispositif
- **L'absence de barrières disciplinaires apparentes**, les échanges scientifiques indiqués sur les sites web mobilisant des disciplines très variées

- **L'importance des instruments de visualisation** modernes et pédagogiques pour rendre compte de l'activité scientifique des équipes du GIS (l'Ademe par exemple a plusieurs fois insisté sur le rôle des outils de visualisation), que ce soit pour notre propre **prise de conscience** de ce que nous faisons, pour **l'identification de nos ressources** (pour les « utilisateurs » ou partenaires potentiels du GIS), voir demain pour la **promotion** de nos activités. Cela supposera bien sûr d'actualiser ces informations, de développer des outils dynamiques de visualisation, et de les présenter par thèmes, par disciplines, par équipes.
- Nous nous adressons, les uns et les autres, à **plusieurs institutions importantes** (FAO, Commission IRD, Insee...); notre **potentiel d'action concertée** paraît donc important

→ Le débat

Pourquoi ne pas poursuivre l'exercice de l'analyse des sites web des équipes, sur les **mots clés** ?

- à la fois dans les graphes et dans l'expression des terrains
- l'analyse peut même être plus profonde, par exemple en *combinant* mots clés / et institutions mobilisées
- on peut réfléchir à des corpus pertinents au sein desquels mener ces investigations (les rapports de recherche des équipes par exemple, si bien sûr elles sont d'accord).

## 2. Session *Demande sociale*

**Présentation des résultats de l'Atelier** : P. Beckouche

Les quatre résultats de l'atelier *demande sociale* sont les suivants :

- il s'agit d'un aspect de la recherche **mal connu et mal perçu** (travailler pour le Ministère de l'identité nationale soulève toute une série de questions, la rémunération des chercheurs grâce aux études n'est pas toujours bien vue, etc.) ;
- il n'y a pas de claire distinction entre recherche d'un côté, et étude ou recherche appliquée de l'autre ; il faut plutôt parler d'un **continuum** entre recherche, recherche appliquée, études, expertise, conseil ;
- les **commanditaires** sont très variés : ministères, collectivités locales, notamment franciliennes, organismes internationaux, entreprises ;
- la « recherche-action » présente un important **intérêt scientifique**, notamment en ce quelle permet une meilleure connaissance des territoires eux-mêmes – un objet particulièrement modifié par l'action des acteurs.

→ Communications (points principaux ; les communications sont disponibles sur [www.gis-cist.fr](http://www.gis-cist.fr)):

**1°) Demande sociale dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme** : F. Beaucire (Géographie-Cités)

- Pas de distinction simple entre recherche et études.
- Importance de cette interaction y compris dans les activités universitaires (recherche et Masters, rôle en particulier de la présence des professionnels dans les formations).
- Questions de recherche : elles proviennent souvent des acteurs, que ce soit des entreprises (Keolis, Veolia...), ou des collectivités. Elles sont souvent très pertinentes.
- Un autre aspect positif est le financement de thèses. Les propositions de Cifre viennent spontanément, on ne va même plus les chercher.
- Le besoin d'une phase de réinterprétation de la *demande sociale* : une phase toujours nécessaire, qui peut être très longue.
- Les chercheurs peuvent aussi aller mobiliser les acteurs de la DS. Là encore, l'accueil est plutôt très favorable.
- Un autre aspect positif : l'accès aux données locales.
- Au total, une notion ressort renforcée de cette expérience, c'est la notion de « **coproduction** » de la recherche et de la définition des questions de recherche.
- Un risque limité : l'orientation imposée ; là, on rejoint plutôt l'étude, l'expertise, on n'est plus vraiment dans la recherche.

## 2°) Dans le domaine de la gestion des risques : C. Le Cœur et F. Lavigne (LGP)

- Expérience lors du Tsunami en Indonésie : une forte mobilisation pluridisciplinaire de chercheurs ; et une forte interaction avec acteurs publics et associatifs locaux.
- D'autres programmes « risques » se sont développés dans le laboratoire, par exemple financés par la MAIF.
- Pour ce genre d'interaction, les chercheurs ont besoin (i) d'être réactifs (ii) de travailler dans des réseaux pluridisciplinaires rapidement mobilisables, et (iii) d'anticiper pour être prêts au moment de l'aléas – et cette anticipation, c'est le rôle de la recherche fondamentale, menée en **amont** (ce fut le cas des travaux de recherche menés sur place, un an avant le Tsunami, ou encore des travaux sur le lien climat-santé, plusieurs années avant la canicule).

## 3°) La demande de l'Ademe en direction des chercheurs : A. Morcheoine

- Présentation de l'Ademe : une agence d'objectifs (ER, déchets..., mais aussi désormais lutte contre l'effet de serre et CC) ; un intermédiaire entre *demande sociale* et recherche – y compris via des financements de thèses, 60 à 80 par an.
- L'Ademe est traditionnellement intéressée et investie dans la recherche technologique ; mais elle passe à **une recherche plus « SHS »** car les horizons plus longs, la complexité sociétale des enjeux, la sensibilité des comportements à gérer et à infléchir augmentent (questions de l'acceptabilité au changement technique et climatique).
- D'où le besoin de bien connaître les ressources scientifiques ; de bien formuler les questions adressées aux chercheurs.
- L'intérêt pour la recherche sur les territoires : **prévision, anticipation, planification** des territoires, en tenant compte des aléas ; des territoires de plus en plus complexes et fragiles – en contradiction avec les exigences de robustesse requises aux aléas et aux changements (techniques, sociaux, économiques, écologiques...). Pour le moment, l'Ademe n'a pas du tout abordé ces approches.
- **Le besoin de connaître les jeux d'acteurs, de 'cartographier' leurs positions, et leurs actions.**
- Le rôle d'intermédiaire : assurer le lien entre les résultats de recherche et les outils d'aide à la décision. Cela suppose de collecter des données (une affaire de recherche) ; de se fréquenter les uns les autres, à charge aux chercheurs de bien se poser la question de l'utilité sociale de leurs recherches ; rôle clé des images intelligentes, pour visualiser les enjeux, les positions, les orientations.
- L'approche « Bonus malus » : le calcul économétrique reste insuffisant, encore faut-il prendre en compte la **perception** des mesures.

## 4°) La demande de la Datar : O. Bovar

- Administration de missions, interministérielle, en situation de co-construction avec les collectivités locales, dont les enjeux doivent donc être éclairés par les résultats de recherche, la Datar est depuis longtemps proche de la recherche.
- Le **cycle des politiques publiques** est le suivant : poser les bonnes questions, saisir les bons enjeux, assurer le suivi des politiques publiques, évaluer, diffuser les connaissances et les informations. **A chaque fois, on a besoin de mobiliser la recherche, de manière différente.** La Datar joue, elle aussi, un rôle d'intermédiaire entre la recherche et les acteurs locaux.
- Exemples :
  - o réduction des finances publiques, besoin de mieux cerner les priorités : favoriser les pôles de croissance d'abord / ou bien d'autres approches territoriales, valorisant d'autres atouts territoriaux, peut-être moins visibles que ceux des pôles ?
  - o Région parisienne : faut-il la lire dans sa dimension contiguë / ou bien dans les réseaux, étendus au moins jusqu'au Bassin parisien ?
  - o Europe, programmes dédiés (Orate...) : un besoin de résultats de recherche sur la place des villes, les liens urbain-rural, le transfrontalier, etc.

- Thématiques nouvelles : CC et incidences territoriales, et les stratégies à mettre en œuvre face à cela.
- Un besoin de mieux comprendre et mettre en œuvre la dimension transversale des politiques sectorielles, afin de favoriser des **approches plus intégrées**, et une gouvernance plus adaptée aux enjeux des territoires complexes d'aujourd'hui.

#### 5°) Recherche et *demande sociale* dans le domaine de l'environnement : Y. Luginbühl (Ladyss)

- Son expérience de la *demande sociale* est surtout celle de la demande publique (MEDDEM notamment) ; mais **la demande peut émaner aussi des citoyens de la société civile** – difficile à saisir mais il s'agit d'un champ d'investigation très important.
- Connaissance profane / connaissance scientifique : il y a des connaissances qui ne sont pas administrées par la preuve, en tout cas pas formalisées, et qui viennent d'acteurs très liés aux territoires et qui génèrent **des connaissances mais pas toujours dans les formes repérables par les chercheurs**.
- **Les enjeux de l'environnement sont en train de transformer les rapports entre science, Etats, et administrations locales**. Cela pose la question de la démocratie, dans l'exercice même de la recherche ; à cet égard, le rôle des **SHS** est important. Dans la communauté scientifique elle-même, cette question de la circulation de la connaissance se pose (notamment entre SHS et sciences « dures »).
- **L'interaction recherche / demande sociale est un moyen de produire de nouvelles connaissances**. La confrontation avec le monde de l'action produit de nouvelles connaissances qu'on ne produirait pas sans cela ; c'est donc un observatoire irremplaçable des changements sociaux ; les positions de pays, d'acteurs, se forment dans ce genre d'observatoires.
- Certes le politique peut parfois demander une recherche « préfabriquée » (**risque d'instrumentalisation**) ; mais quand on sort du cadre partisan, son attente est beaucoup plus grande est ouverte qu'on ne croit.
- Enfin il faut évoquer le rôle clé des **médias** dans cette transmission des connaissances scientifiques aux acteurs ; le risque est réel de simplification, de perte de connaissance.
- Au total, et en dépit des inévitables frottements, cette fréquentation avec la demande publique est irremplaçable. La condition : affirmer sa position scientifique, et oser dire « je ne sais pas ». Le GIS doit à l'évidence travailler sur ces rapports recherche / *demande sociale*.

#### 6°) Les différents types de demande institutionnelle : H. Le Bras (Ined et EHESS)

- *Demande sociale* : un terme à définir ! Il n'y a pas de « société » en soi, mais toujours des organisations instituées – et donc il vaut mieux parler de « demande institutionnelle ». On peut, pour simplifier, distinguer quatre profils :
  - **ONG, associations...** : un contact très utile car on est placé dans le bain social ; on est alors obligé d'utiliser un langage simple, **le rôle des images et autres visualisations claires est déterminant**
  - **Privé (entreprises, CCI...)** : très utile car il apporte de l'argent ! Les contrats sont clairs, et de court terme donc avec obligation de travailler vite.
  - **Partis politiques** : quand ils sont au pouvoir, ils sont presque toujours instrumentalisateurs ! Ils demandent surtout une confirmation de ce qu'ils savent déjà. A éviter.
  - **Administrations** : situation très variée. La relation peut être parfois très procédurale, bureaucratique.
- Mais **le point commun, c'est l'ouverture**. Les institutions de recherche se sont trop souvent refermées sur elles-mêmes, avec des chapelles internes ; souvent l'ouverture vient de l'extérieur :
  - **la recherche appliquée précède souvent la recherche fondamentale**, et pas l'inverse ! On prend conscience de questions nouvelles, puis on les développe dans un cadre plus large et théorique ;
  - l'inconvénient possible : l'absence de rapport dans la durée.
- La France favorisée car elle permet tout de même d'approfondir dans la recherche fondamentale, sans être contraint de courir au contrat d'étude.

## → Le débat

La question de la **formalisation des connaissances implicites** :

- **importance des outils de visualisation des positions, des jeux d'acteurs et conflits** ;
- subtilité du **lien entre jeux d'acteurs / et définition et production des données**. En particulier, se pose la question de la définition des catégories de données (sur l'origine par exemple) – question à la fois scientifique, politique et éthique.
  - o Enquêtes « Ménages » du Certu : ne pensaient même pas à la distance. Cela montre l'importance de bien penser à l'utilisation des données de la recherche.
  - o Statistiques ethniques : ce n'est pas du tout la même chose s'il s'agit de protocoles d'analyse scientifique / de productions de catégories administratives et/ou issues de grandes institutions de recherche proche de l'administration (Insee...)

Quels sont les sujets récurrents – les « **questions du temps** » ?

Quid de l'association des chercheurs à la **mise en place** de politiques, au-delà des recommandations qu'ils peuvent faire ?

Les rapports des chercheurs avec les administrations :

- Les commanditaires publics peuvent **modifier profondément les structures de la recherche** et de l'université (voir les Pres, le CNRS, Labex...). A certains égards, on a alors moins une « demande » que l'imposition bureaucratique d'une nouvelle organisation. La *demande sociale* doit pouvoir être élargie à d'autres acteurs du champ social, pour éviter ce face à face avec les décideurs publics.
- un problème aussi du côté des chercheurs, qui ne voient pas toujours les rythmes auxquels les administrations sont soumises.
- Il y a souvent un problème d'expression, une dimension 'communication' de la recherche insuffisamment prise en compte. Et il faut parfois du temps pour que les administrations comprennent et admettent les approches des chercheurs.
- Des temporalités certes différentes : le temps courts des administrations et des entreprises vs. le temps long de certaines questions de recherche comme le CC par exemple – mais cet éclairage long terme du post-carbone est indispensable à l'action des administrations comme des entreprises.

**Les rapports entre *demande sociale*, notamment politiques, et chercheurs, dépendent de la façon dont les chercheurs sont organisés.**

- Il peut se faire qu'un commanditaire (Datar avec ses groupes prospective, Orate aux débuts...) accepte voire suscite une organisation renforcée des chercheurs.
- Les chercheurs se trouvent parfois dans la nécessité de résister aux demandes politiques de changer les conclusions de leur recherche. Il leur faut alors être forts et non pas isolés, pour y résister. Le réseau est une bonne façon de procéder.

L'avantage du réseau que constitue le GIS :

- répondre rapidement à des appels d'offres...
- rédiger ensemble une « charte des données »
- développer d'autres « services communs » (masse critique), et des synergies scientifiques de contenu.

### 3. Présentation du Labex « **DynamiTe** » (ex « Espaces et territoires »)

Les contraintes institutionnelles ont été importantes pour monter ce programme de recherche. Les équipes mobilisées ont tout de même réussi à proposer un large programme :

- Environnement : risques et vulnérabilité des territoires
  - o « Biodiversité – Territoires – Sociétés »
  - o « Changements des environnements, territoires et sociétés »
  - o « Milieux et sociétés face aux changements environnementaux »

- « Territoires des risques et des crises ».
- Ville : résilience des formes territoriales et dynamiques sociales
  - « Paris : sédimentation urbaine et usages patrimoniaux »
  - « Pertinence du territoire »
  - Les systèmes de peuplement sur le temps long : temporalités et spatialités, réseaux et territoires
  - « Production des espaces « ordinaires » dans les recompositions des territoires métropolitains ».
- Développement : diffusion des modèles et diversification de leurs territorialisations
  - « Circulation des modèles et hétérogénéités des développements »
  - « Construction des savoirs sur les territoires, modélisation et accompagnement des décisions »
  - « Réseaux et territoires : vieillissement et décroissance »
- Échange : nouvelles territorialités et réinvention de l'habiter
  - « L'espace de la mobilité : nouvelles pratiques et pensées des territoires »
  - « Nouvelles dynamiques des relations villes/campagnes à l'ère de la mondialisation : comparaisons Nord/Sud »
  - « Intégrations régionales et régionalisation »

#### → Le débat

Il a porté sur la gouvernance de ce programme. Il a également porté sur l'environnement, et sur l'idée de ne pas laisser l'environnement dans une approche limitée aux « risques », car il intervient aussi dans les enjeux de compétitivité, de qualité (labels), etc.

## 4. Session « Axes et thèmes »

**L'approche territoriale dans l'historiographie actuelle** : M-L. Pelus Kaplan (ICT) et I. Mandé (Sedet)

L'histoire illustre le « *spatial turn* » identifié dans d'autres sciences sociales, c'est-à-dire l'intérêt renouvelé que suscite l'objet territoire pour ces disciplines depuis une vingtaine d'années. Les récents travaux historiques portent en effet une attention nouvelle aux échelles et aux techniques de la domination territoriale. Les espaces frontaliers, les frontières sont des notions totalement revisitées, et enrichies par une approche pluridisciplinaire ; des analyses territoriales sont menées sur la longue durée, et révèlent la transformation des représentations.

Le thème des « aires culturelles », notamment a révélé l'intérêt du croisement comparatif de plusieurs continents. Un plus grand souci des approches non occidentales a contribué à cet enrichissement. De même, le renouveau des travaux sur les questions urbaines et foncières.

**Cohésion territoriale et politiques européennes** : R. Camagni (Politecnico de Milan)

Pourquoi y a-t-il des politiques territorialisées ? Comment les politiques européennes se réorientent-elles, notamment les fonds structurels ?

- Des raisons économiques, qui sont acceptées par une partie des économistes (mais pas par le *mainstream*)
- Il y a, à la fois, des politiques « *place based* », par le bas, et, d'un autre côté, des politiques par le haut, « *spatially blind* ».
- Jusqu'à l'introduction du concept de « cohésion territoriale », l'UE n'avait de compétence territoriale qu'à travers la politique régionale. Le traité constitutionnel, et en 2007 la *Leipzig Charter* (excellent document d'intention sur les politiques territoriales européennes), font de l'enjeu territorial un des grands enjeux de l'Union (nouvel objectif de « cohésion territoriale »). Mais le rapport « Europe 2020 » ne fait plus aucune mention à la cohésion territoriale et aux

politiques territoriales en général sauf pour la lutte contre la pauvreté – bien que la BM ait publié un rapport en 2008 sur le développement et le rôle de l'approche territoriale (cela dit la BM demande aussi qu'on en finisse avec les politiques territorialisées lorsqu'elles sont soumises aux lobbys locaux).

- Cela dit, le concept de cohésion territoriale reste mal défini ; il est référé au développement durable « en termes territoriaux » ; il est donc limité à la dimension territoriale de la durabilité – une bonne approche mais insuffisante, et même la DG Regio est à la recherche d'une définition.
- Trois sous-dimensions de la cohésion territoriale apparaissent :
  - o Efficacité territoriale : efficacité dans l'utilisation des ressources (énergie, sols...), compétitivité, accessibilité ;
  - o Qualité territoriale : qualité de vie et de travail ;
  - o Identité territoriale : importance croissante pour les politiques européennes : capital social, capital naturel, capital culturel (paysages...), capacité de construire des visions du futur...
  - o → cette approche a nourri une recherche à partir d'un modèle « TEQUILA » (*Territorial Efficiency Quality Identity Layered Assessment model*).

La critique de la BM sur ces politiques territorialisées soumises aux lobbys locaux, ainsi que la promotion du *spatially blind*, posent clairement la question de la limite **des politiques publiques territoriales. Les élites locales ont-elles la capacité d'innover, la volonté ?** Il faut pouvoir répondre à cette question. Cela suppose :

- la sélection des objectifs, l'engagement à des changements institutionnels pour mettre en œuvre les politiques ;
- des critères clairs de négociation ;
- des incitations elles-mêmes transparentes.

**Gouvernance et biens communs** : H. Brédif (Ladyss), J-Y. Moisseron (Développement et sociétés)

L'objectif est de montrer l'intérêt du croisement de ces deux thématiques, gouvernance et biens communs.

**Le terme de « bien commun » connaît une véritable effervescence** (eau, air, forêts équatoriales, génome humain... ; mais aussi la culture, Internet, l'éducation...), que sanctionne la récente attribution du Nobel d'économie à Elinor Ostrom. La gestion des biens communs est un débat très vif. On est passé d'une catégorie condamnée par l'histoire et la prédation des *res communis* par les concurrences individuelles et qu'il fallait « nécessairement » privatiser (marchandisation), à une vision beaucoup plus positive. Il faut notamment y voir l'effet clé de la question climatique, qui met l'accent sur la gouvernance commune. Mais la gouvernance globale (Copenhague) est en échec (apparent), car cet enjeu d'échelle globale est difficile à mettre en œuvre. Cela pose au passage cette question : si des « sages » à l'échelle globale sont appelés à assurer cette gouvernance, les territoires ne disparaissent-ils pas ?

Gouvernance est un bon marqueur du monde contemporain : supranational, globalisation, privatisation, régionalisation... Les SHS s'y confrontent, notamment autour du territoire (d'où le « *spatial turn* ») : la fragmentation sociale et territoriale, les réseaux, la standardisation, remettent en cause les frontières classiques (droit public / privé, ville/campagne, hybridation...) et expliquent la montée de la concertation, de la participation...

La notion de gouvernement renvoie plutôt aux frontières, quand la gouvernance renvoie aux territoires. Ce nouveau jeu d'acteurs (décentrement de l'Etat) crée de nouveaux lieux du politique, et recompose le lien entre espaces institutionnels et espaces fonctionnels. Les normes juridiques ne sont plus émises par l'Etat ; d'autres sources normatives et de légitimité s'imposent. Si l'Etat n'est plus le seul responsable, la notion de responsabilité elle-même se modifie.

**Un bien commun se définit lorsqu'une communauté humaine s'organise pour le mettre en œuvre** – tel est l'apport des travaux d'Elinor Ostrom. D'où l'importance de la **gouvernance**.

« **Bien** » commun est d'ailleurs sans doute un terme malheureux, car il peut renvoyer à une thématique public / privé. Or il faut réfléchir dans un cadre plus large que celui du droit de propriété



(du reste on voit, notamment dans l'immobilier, la progression actuelle de ce que l'on appelle le « démantèlement », ou décomposition, du droit de propriété). Il faut s'habituer à raisonner en termes **public / privé / commun**. D'où l'importance des **outils d'aide à la lecture des enjeux, des jeux d'acteurs, des orientations possibles, de l'aide à la décision**. Quelle coordination entre les acteurs concernés ? Quelle subsidiarité territorialisée ?

**Identité et territoires** : M. Hovanesian (Urmis) et F. Guérin-Pace (U12-Ined) :

Identité et territoires ne portent pas sur les individus, en géographie, alors que les démographes posent la question à l'échelle des individus. L'implicite fréquent, mais questionnable, est que l'identité du territoire = celle des individus. Les identités sociales, en outre, peuvent ne pas coller avec les découpages territoriaux. Enfin, il y a un vrai risque d'essentialisation, survalorisation, du territoire – voir le marketing identitaire liés aux régions, voir aussi les conflits territoriaux, à toutes échelles (nationales, locales...).

La prise en compte des trajectoires individuelles est donc déterminante pour comprendre le **passage des identités individuelles aux identités collectives**. Car il est sûr que **le territoire fait partie des matériaux identitaires**. Quels sont les mécanismes de cette appropriation spatiale ? Quel recours est fait à des découpages anciens, voire à des mythes ? Cela pose la question de la construction de repères identitaires, de la ritualisation, de marqueurs ethniques. **Une certaine « fusion » des identités individuelles et collectives peut contribuer à la fabrication d'un territoire**, à l'enracinement territorial mythifié (à l'heure des hyper mobilités contemporaines, qui génèrent un mouvement de re-territorialisation) – d'où d'ailleurs qu'il faille plutôt parler d'un « ancrage » que d'un « enracinement ».

La montée de la thématique des frontières « entre eux et nous » est proportionnelle à l'effacement des frontières nationales – grande figure des identités de l'histoire contemporaine ; le territoire apparaît alors comme une réponse au besoin de délimitation, de « nouvelles centralités ».... De même dans les années 1970, l'anthropologie urbaine, en plein essor, s'inspire de l'école de Chicago, et analyse la ville comme laboratoire de l'ethnicité. Les thématiques des migrants, des communautés..., se développent.

→ Le débat

J. Hoock rappelle l'importance de la théorisation de l' « évidence » territoriale – voir celle de Braudel sur la Méditerranée. L'espace ne prend sa dimension que quand il est référé à un cadre théorique, conceptuel. Kant était géographe et anthropologue avant d'être philosophe ; il s'attaque à l'histoire romancée, pour essayer de construire un système universel d'histoire et de géographie. Il faut reprendre ce débat ouvert au 18<sup>e</sup> siècle, ne pas hésiter à l'audace voire à la rupture théorique.

J-Y. Moisseron précise comment la marchandisation liée à la mondialisation suscite des éléments qui fassent corps, et notamment des biens communs, à forte dimension territoriale. L'affadissement de l'Etat-nation suscite de nouvelles réponses sociales, à forte dimension territoriale. Ici, l'intérêt de l'approche historique est déterminant.

C. Grasland reprend le triptyque intéressant « Efficacité, qualité, identité », pour penser aux interfaces et contradictions économique / social, social / environnemental etc. Cela peut nous aider dans notre volonté d'organiser le champ scientifique des sciences du territoire – un pari, car on ne saura sans doute qu'après un assez long temps ce qu'elles sont. Et en effet, il est important de revenir aux approches théoriques du 19<sup>ème</sup> siècle (par exemple sur la notion de morphologie sociale).

P. Beckouche : faut-il vraiment partir de ces enjeux théoriques, disciplinaires, transdisciplinaires ? Ou bien ne faut-il pas plutôt partir des approches « objet » (représentations, gouvernance...), quitte à, *ensuite*, théoriser, découvrir que les enjeux théoriques avaient déjà été posés il y a cent ans etc. ? Elaborons cette science des territoires, nous verrons ensuite à quoi elle correspond sur le plan épistémologique. R. Raymond est d'accord pour reconnaître le besoin d'un cadre théorique, mais suggère de rester « indisciplinés » ; ne mobilisons pas *d'abord* les disciplines. F. Guérin est d'accord pour une approche non disciplinaire. J. Hoock considère que les disciplines sont des notions

surannées. Quant à la référence à l'histoire, il renvoie plutôt à l'approche de March Bloch. C. Grasland soulève la question de la terminologie : faut-il parler DES sciences DES territoires ? DES sciences DU territoire ? De LA Science DU territoire ? De LA Science DES territoires ? Ces terminologies sont-elles autant d'étapes d'avancement de notre projet ?

JY. Moisseron : « La science qui fait du territoire une personne ». L'économie géographique de Kugmann y répond mal – donc l'économie n'est pas toujours apte à y répondre. X : La question des représentations ressort clairement des différentes interventions. Il faut donc y réfléchir, clarifier cette question effervescence de l'identité, des représentations, qui intéressent les territoires qui sont convoqués dans cette vaste remise en cause de la définition de la norme, de la règle, de la gouvernance. L'importance de ces questions, de même que celle des outils d'aide à la décision, commandent que le GIS se renforce sur la science politique. R. Raymond : faits / et représentations constituent en effet une thématique passionnante – voir les débats des philosophes lancés dans les années 1990' sur la question.

J. Hooock : les projets qui marchent sont ceux qui sont fondés... sur un projet, justement. Il faut donc absolument éviter l'addition agglomérée de projets (n'est-ce pas un peu le risque du Labex DynamiTe ?). Il faut nous placer dans une perspective longue, en tout cas – en opposition au pilotage par le court terme. Cela renvoie aussi à la question de la *cumulativité* des sciences sociales : cumulent-elles des savoirs théoriques et pratiques, comme peuvent le faire d'autres sciences ?

## 5. Session « Information territoriale »

**Présentation de l'Equipex « Géomedia Mapper »** : C. Grasland (Riate)

Le Bureau du GIS a monté un Atelier « Information territoriale ». Timothée Giraud et lui-même ont rendu visites aux équipes et organisé une réunion commune dans le but de mettre en réseau des ingénieurs des équipes ; de voir comment les données, outils et méthodes pouvaient contribuer, transversalement, aux activités du GIS. Une opportunité importante a été apportée par le projet d'Equipex, mené avec plusieurs équipes du GIS, le Medialab de Science Po, des équipes de sciences de l'information (le Cogit de l'IGN, le Liafa de P7 et le Lig de Grenoble), et des partenaires privés notamment des intégrateurs de données de presse (AFP et Dow Jones Factiva).

Cet Equipex « Géomedia Mapper » a été mis au point dans l'esprit suivant : réussite ou non à l'appel d'offres du GE, ce projet devra être poursuivi. Cela montre l'intérêt qu'y trouvent les équipes mobilisées.

Il repose sur une base de données, des données non pas à acquérir mais auxquelles accéder – à condition de bien maîtriser les métadonnées. Il s'agit de rendre interopérables des données très nombreuses et hétérogènes, et de les visualiser :

- des informations géographiques : données de terrain (comme des relevés de température..), données statistiques, modèles de simulation (comme les projections du GIEC...);
- des informations médiatiques : web et presse.

L'outil pourra s'appliquer à plusieurs types de thèmes, avec trois thèmes test : l'espace euromed, les espaces de risques et crises, les questions énergétiques. A chaque fois, il s'agit de croiser l'analyse géographique des faits et l'analyse médiatique des controverses ou représentations sociopolitiques. Les outils de cartographie (« *mapping* ») des controverses seront présentés par T. Venturini. Les outils d'analyse géographique de l'information seront les plus innovants ; par exemple la carte européenne du PIB en Nuts 2 (déterminante car c'est sur la base de cette cartographie que sont ventilés les fonds structurels) peut être traitée de manière nouvelle, par exemple via une ventilation en Nuts 3. Voilà le genre d'opération que cet outil rend possible, et l'apport qu'il représente dans l'aide à la décision de politiques. L'anamorphose est un autre exemple : il existe plusieurs techniques, qui racontent chacune des histoires différentes (l'anamorphose du réseau urbain européen qui montre la « banane bleue » prendrait une toute autre allure si on tenait compte de la richesse, etc.).

Le budget de ce projet d'Equipex est à 80% en personnel, et serait essentiellement dépensé dans la première phase (5 ans). Ensuite commencera la phase d'exploitation. Les critères de succès seront :

- le nombre de données interopérables ;
- les publications internationales par des auteurs de plusieurs disciplines ;
- l'utilisation de cet outil dans le débat public ;
- les contrats obtenus, pour rendre le projet autonome financièrement après cinq ans.

### Le « *mapping* » des controverses : T. Venturini (médialab, Science Po)

La « cartographie » des controverses est évidemment une métaphore. Il s'agit d'une méthode didactique introduite par Bruno Latour aux Mines il y a quinze ans, qui se diffuse dans différentes écoles et universités en France et à l'étranger. L'objectif est une approche pratique des traitements théoriquement et techniquement complexes des débats et controverses publics sur des enjeux de société.

Pourquoi étudier les controverses ? (i) Méthodologiquement, **pour mettre à distance l'aspect positiviste de la recherche, comme si la vérité était toujours déjà là, qu'il suffisait de découvrir** ; or la controverse fait signe vers non pas la vérité intrinsèque mais le processus de production d'un consensus qui conduit à considérer comme vrai, par les scientifiques puis au-delà, une série de faits et leur représentation. Les controverses sont donc une façon d'observer, étape par étape, ce **mécanisme de construction du consensus ou de représentation suffisamment unifiée pour permettre une diffusion de la connaissance**. (ii) Politiquement, là encore pour échapper à ce positivisme scientifique qui conçoit la vérité en soi, déconnectée de la société ; **l'interaction science-société** est pourtant un enjeu clé, notamment pour la prise de décision politique. Les scientifiques sont rarement d'accord entre eux – mais il faut tout de même décider ; voir la définition du « principe de précaution » : le fait qu'il n'y ait pas de certitude scientifique ne doit pas conduire à ne pas agir s'il y a un risque environnemental majeur.

Le site web « controverses » (<http://unesco.sciences-po.fr/com/controverses>) présente un grand nombre d'expériences et représentations disponibles – à la fois des informations textuelles (prises de position...) ET des représentations visuelles.

La cartographie des controverses appartient-elle aux « Sciences du territoire » ? Oui si l'espace est défini par sa délimitation et l'autorité qui s'y applique. Un espace délimité, avec des points de repères permettant la navigation, l'existence de chemins permettant de passer d'un point à l'autre de la carte, des légendes, une projection de l'information dans l'espace selon des conventions, une interprétation fondée sur la *proximité* des positions : donc il y a bien beaucoup de points communs.

Le *mapping* des controverses constitue **une objectivité de « deuxième degré »** (B. Latour) c'est à dire intégrant la subjectivité, LES subjectivités donc un grand nombre de points de vue – quitte à ne pas accorder le même poids à chaque point de vue.

### La base de données Espon Database : R. Ysebaert (Riate)

Cette base de données s'intègre au programme Espon dont le champ de recherche principal est l'aménagement du territoire européen, son espace d'étude est l'Union européenne élargie. Le budget d'ensemble du programme Espon est de 47 M euros, et 50 projets utilisent la base de données Espon et lui fournissent des données. L'objectif d'Espon Database est d'être une base de données couvrant largement A LA FOIS les échelles de temps, les échelles géographiques, les thématiques (sociales, économiques, environnementales) – alors que les bases de données existantes (Eurostat...) ne sont jamais largement sur ces trois axes.

Les principaux défis sont :

- des fondations solides, qui visent la durée, capable d'intégrer un grand nombre de données, d'où l'importance des métadonnées (source de l'information, nature des données, construction de l'indicateur...) ; la possibilité de contrôler les données afin d'identifier les données « exceptionnelles » i.e. erronées ;
- l'interopérabilité :

- entre objets géographiques : passer d'une cartographie en maillage / à une représentation à échelle très fine (ex. passer du PIB en Nuts 3 à du très fin en fonction de la densité de population), ou l'inverse (Corine Land Cover, ...).
- entre échelles spatiales : c'est l'élargissement de la dimension scalaire de bases de données mondiales (Chelem, NU...)
- entre échelles de temps – c'est l'harmonisation des séries temporelles ;
- rendre la base utilisable par un public varié.

## → Le débat

A. Ruas : le *mapping* est une méthode précieuse permettant de décortiquer un problème – mais cela comporte le risque d'une mauvaise interprétation, et donc de controverses !

R. Raymond rappelle que le Ladyss travaille avec le MHNM et le Meddem à un observatoire de la biodiversité ; et il manquait un outil comme ceux présentés ce matin. Le *mapping* est très intéressant, à la fois méthodologiquement, et comme objet d'étude ; en revanche, il comporte le risque (i) des « analogies », et (ii) de la **simplification de l'apport scientifique** à travers les controverses, qui couvrent sans doute un spectre limité du travail scientifique.

X : trois tendances caractérisent la transformation de la place de l'information dans les sociétés contemporaines

- 1) un hyper accès à une information exponentielle (« *data deluge* »). On avait l'habitude de dire que l'information clé est, précisément, celle qui ne passe pas par Internet. Cela reste vrai, mais **les effets de mise à disposition généralisée de l'information (Internet) sont désormais aussi importants que ceux du caractère stratégique de l'information confidentielle** qui reste confinée à des cercles restreints de stratégies.
- 2) La **demande – et la capacité – de participation, d'un nombre d'acteurs de plus en plus large** (d'où la montée en puissance de la notion de « gouvernance ») ; cela pose la question de la démocratisation – même si le public peut être « inadéquat » pour décider.
- 3) Le passage d'une vérité et d'une légitimité traditionnellement définies par les fondements, à **une vérité définie par les résultats : le sens se construit, et ne se déduit pas** (voir le « positivisme scientifique » de la vérité « déjà là »).

P. Beckouche : deux implications pour le GIS. C'est d'abord le **rôle clé des instruments de fabrication de ces outils de formalisation du « *data deluge* »** (T. Venturini parle de « *science war* » sur ces sujets !),

- associant le **quantitatif et le qualitatif** (le problème de l'« interprétation du sens des mots » évoqué par Anne Ruas) ;
- avec, c'est vrai, un risque réel de simplification des débats donc de massification des « consensus » ;
- d'où l'importance clé de pouvoir **mettre ces outils à la disposition du débat et à l'usage critique** d'un grand nombre d'acteurs (notion de « restitution » aux acteurs, rôle de la transparence non seulement des résultats mais des méthodologies).

C'est ensuite l'idée du GIS (voir l'Equipex) de travailler le **champ ouvert** (davantage que des « analogies ») **entre cartographie et *mapping***, c'est-à-dire l'interaction entre les faits territoriaux « hors représentation subjective » / et leur représentation, la visualisation des positions des acteurs, les orientations des politiques ou stratégies.

Pour ce qui nous concerne, nous nous focaliserons sur les questions concernant les territoires (c'est déjà assez large). L'apport du GIS doit se concevoir dans la construction, sur la durée (voir l'intervention de R. Ysebaert sur Espon Database), d'**outils intégrés et « durables » (évolutifs) de traitement de l'information territoriale**. T. Venturini : un autre aspect important pour le GIS est le feed-back entre approche de la vérité scientifique comme construction d'une correspondance à la réalité territoriale / et approche comme construction, par le jeu des acteurs, de la transformation des territoires.

**L'analyse des données environnementales** : M. Cohen (Ladyss) et G. Beltrando (Prodig)

M. Cohen présente les bases de données des paysages méditerranéens européens : évolution, perception, normalisation... *Corine Land Cover* (établie pour tous les pays européens) ne distingue pas vraiment les paysages méditerranéens ; nous avons donc besoin de bases de données plus adaptées, venant de la télédétection (satellite ou photo), de MNT, de cartes thématiques... Ces travaux intègrent notamment les sources et apports de l'écologie du paysage : analyse du changement du paysage mais aussi de sa fonctionnalité (biodiversité, risques, activités éco...).

Les représentations cartographiques de ces données environnementales, sont très variées, notamment en fonction de la *demande sociale* portant sur le territoire (exemple des risques d'incendie impliqués par le caractère de plus en plus connecté des forêts, ce qui se traduit par la production de cartes sur les seuils de sensibilité au feu). Autrement dit, nous sommes conduits à développer des outils de représentation adaptés aux caractères propres des territoires méditerranéens.

G. Beltrando présente les conséquences d'un changement climatique sur la vigne – une approche terrain, des mesures lourdes (capteurs...), pour aboutir à des MNT d'échelle régionale. Ce travail a été mené dans le cadre d'une ANR et d'un autre programme international qui lui succède, et qui portent sur sept vignobles (Europe, Nouvelle-Zélande, Amérique latine, Afrique du Sud).

Certains vignobles sont les grands gagnants du changement climatique – le CO<sub>2</sub>, les ressources en eau, températures, agissant directement sur la production. Les modèles disponibles sur le CC n'apportent pas de réponses assez fines à des questions très pointues (sur le froid en hiver, sur le déplacement dans le temps du gel, ce qui comporte un risque accru sur l'impact sur la récolte de l'année suivante, etc.). D'où les compléments nécessaires de données. Les modèles essaient de répondre aux questions de changement d'échelle, notamment ; les modèles globaux, même régionalisés, sont bien trop simplificateurs, d'où le recours par exemple au modèle « Arpège-climat France ». Nous avons besoin de données sur des périodes longues (rétrospectives et prospectives) dans la vigne, car on ne replante que tous les trente ou quarante ans (cas très différent des céréales par exemple).

Les implications socio-économiques de ces analyses sont bien entendu importantes. Les Appellations d'origine (très développées en France alors que les Australiens n'en veulent pas) rendent quasi impossible le déplacement géographique des vignobles en fonction du CC – ce que les Sud Africains ou les Australiens font facilement. En France, le CC fait que ce sont les appellations qui vont changer, et non les vignobles (certains vont en bénéficier, d'autres vont devoir sortir) ; autrement dit, ce ne sont pas les vignobles qui bougent mais les labels.

### **Approche terrain et déontologie : M. Blidon (Cridup)**

Il s'agit d'une analyse plus qualitative des approches « terrain », à travers une question transversale : la déontologie, vue non pas comme hier « par le haut », mais par l'éthique, top down, à partir des pratiques de terrain des chercheurs – des questions qui se posent lors des recherches sur les migrations, les enfants des rues, etc.

Ce fut le cas lors de l'enquête sur les violences faites aux femmes. Se posait une question sur les lieux, publics ou domestiques (les violences étant surtout portées dans l'espace domestique). Comment collecter des données auprès de femmes qui ont subi des violences ? Il fallut définir un protocole pour garantir leur sécurité (être seule, sans intrusion d'un tiers). Une autre question déontologique se posa quant à la diffusion des résultats : les médias s'en sont emparés et ont largement diffusé un chiffre magique : « 10% de femmes battues », mais en le sortant de son contexte.

Autres exemples : la diffusion publique des routes des migrants transsahariens ; une directrice de recherche du CERI a été assignée sur la diffusion d'une information relative à un dirigeant de la pègre japonaise. On le voit, les actions juridiques sont de plus en plus fréquentes, et mettent sous tension le « droit d'enquêter » des chercheurs. Une des réponses à cette judiciarisation générale de la vie civile et y compris de la recherche scientifique, consiste, notamment dans pays anglo-saxons, au développement de chartes éthiques (aux Etats-Unis dès les années 1970, par des associations professionnelles d'anthropologues ou sociologues). Elles visent à encadrer la recherche. Par exemple

un « permis de recherche » est nécessaire pour enquêter dans l'Arctique, codifiant l'exercice : respect des lois et coutumes locales, prise en compte de l'impact environnemental de la recherche, respect des personnes, obligation d'un partenariat avec les populations et engagement de ces populations au processus, responsabilité individuelle du chercheur engagée, dimension « contractuelle éclairée », ou « consentement éclairé ». Les universités se penchent de plus en plus sur ces enjeux, pour des questions d'assurance notamment. Les solutions dans ces pays anglo-saxons relèvent souvent de l'autorisation signée de la personne interviewée, et passe parfois par la rémunération de cette personne.

En France, certaines de ces questions sont gérées par la CNIL : confidentialité des données, conservation de ces données... mais elles sont loin de recouvrir tous les enjeux éthiques auxquels les chercheurs sont confrontés. D'un autre côté, il faut voir les limites de ces chartes éthiques : elles ne couvrent de toute façon jamais tout ; elles parviennent mal à concilier tous les impératifs de la recherche (secret vs. transparence des enquêtes, selon les populations enquêtées ; anonymisation souvent imparfaite car on peut retrouver, localement, les gens enquêtés, etc.).

Au total : **éthique, déontologie, un vrai besoin de réflexion collective dans le GIS**. Il faut trouver des outils innovants, s'inspirant de ce qui se passe aux Etats-Unis mais sans copier-coller, et préservant le droit à l'enquête. A rapprocher à la demande de certains, dans le GIS, de bâtir des chartes collectives pour faciliter l'accès des équipes aux données.

→ Le débat

C. Grasland : les impacts marchands des questions traitées sont énormes : sanctions juridiques (qui peuvent de chiffrer en millions !) des universités des chercheurs poursuivis ; impact des évolutions environnementales sur les valeurs foncières (des vignobles...).

J-C. Bergès : une question clé est de savoir ce qu'on *archive* / et les données auxquelles on *accède*. S'il y a extraction, cela signifie besoin de dialogue avec les équipes qui produisent les données source (G. Beltrando), et remontée des analyses pour améliorer les modèles généraux.

J-Y. Moisseron : ces questions éthiques sont en partie liées la marchandisation de notre activité (comme des autres). Voir les rémunérations des enquêtés, mais aussi les problèmes redoutables de la propriété si elle doit être partagée par les populations enquêtées : quid, si elles n'étaient pas d'accord avec les résultats scientifiques ?

C. Rhein (membre du Comité du Secret Statistique) : il y a des évolutions fortes en France sur la question. Sur l'éthique, un groupe de travail a fonctionné il y a une dizaine d'années, avec des juristes, des statisticiens...

C. Grasland : on est là au cœur des activités du GIS, par exemple vis-à-vis de l'Insee. La diffusion des résultats peut emprunter à des technique de cartographie « lissée » pour éviter qu'on puise retrouver des individus (ou tel collègue en difficulté) particuliers. Il faudra donc un juriste conseil au GIS !

G. Beltrando : les aspects marchands sont effectivement essentiels. Les équipes mettent à disposition les éléments, notamment cartographiques, qui vont faciliter la prise de décision des politiques. Une ligne déontologique possible pour les chercheurs : avoir le moins possible de contacts avec la profession ou les acteurs économiques.

## 6. Synthèse

### Compte rendu des sessions

#### 1°) *Demande sociale*

- Bien que mal connue et mal perçue (et peut-être à cause de cela), la *demande sociale* ressort renforcée de nos discussions ; c'est un axe de travail évident pour le GIS.

- Il faut parler d'un continuum entre recherche, recherche appliquée, études, expertise, conseil (et non pas d'une opposition entre recherche et études).
- La recherche appliquée *précède* souvent la recherche fondamentale. Inconvénient : l'absence de rapport avec les chercheurs dans la durée.
- Une grande variété des commanditaires : ministères, collectivités locales notamment franciliennes ; organismes internationaux ; entreprises (dont la demande devrait se développer en la matière).
- Un fort intérêt scientifique de la « recherche-action », sur un objet aussi impacté par l'action des acteurs.
- Le besoin de connaître les jeux d'acteurs, de « cartographier » leurs positions, leurs actions...
- L'importance de la dimension « éthique » du terrain et de la confrontation avec les acteurs.
- La difficulté de cerner la demande pouvant émaner des citoyens de la société civile.

## 2°) Axes et thèmes

- Encore une clarification à mener pour y voir plus clair. Les débats ont toutefois insisté sur :
  - le lien entre territoires et sociétés ;
  - la tension déterritorialisation vs territorialité ;
  - le rapport entre territoire et pouvoirs, et le thème de la gouvernance, fortement enrichi par nos discussions (voir la notion de biens communs, de tiers secteurs par rapport au lien classique public-privé, avec une importante dimension territoriale de ces biens communs ; voir aussi le territoire comme réponse au besoin de délimitations, dans le contexte de l'attrition de l'Etat-nation comme pourvoyeur des délimitations symboliques et réelles) ;
  - la question de la capacité des élites locales à innover et à ne pas donner corps à la critique contre les politiques publiques territoriales (montée du « *spatially blind* »).

## 3°) Information territoriale

- en faire un axe de *recherche* ; des questions théoriques essentielles s'y posent ;
- éthique et territoire : une question à développer dans le cadre du GIS ;
- importance du lien global / local et articulation inter-scalaire des données : une approche essentielle de l'IT (importance des données locales ; capacité de « zoom avant » et « zoom arrière », etc.) ;
- importance des BD évolutives et intégrées : données socio-économiques, sociales, environnementales, démographiques, en plus des couches administratives généralistes ; importance des BD « monde » pour le GIS.

## Les résultats du questionnaire « Mots du territoire »

Un questionnaire a été soumis aux participants au début du séminaire. La question posée était la suivante : « Dans le cadre de vos recherches personnelles quels sont les 5 principaux mots clés que vous associeriez avec le mot *territoire* ? ». Il était possible d'ajouter des mots clés n'apparaissant pas dans la liste.

- 51 questionnaires ont été traités ; les dix rendus la seconde journée le seront plus tard ;
- 43 mots ont été cités, parmi les mots proposés seul le mot « tourisme » ne l'a pas été. Certains mots ont été ajoutés : flux, échanges, interactions, frontières ; limites, maillages, découpages...
- Le traitement fondé non pas (seulement) sur le nombre d'occurrences, mais sur l'association (dans un même questionnaire) des mots entre eux.
- Les mots les plus cités : aménagement, identité – ce dernier jouant un rôle particulier de connexion entre deux ensembles d'autres mots, rôle donc de connexions particulières entre champs scientifiques.
- Parmi les termes les plus associés : cartographie, géomatique, aménagement.

## Le débat sur les « mots du territoire »

P. Koleva : la connexité du terme « développement durable » est faible, car il est peu cité au total. Les thèmes du travail et du marché, qui sont pourtant liés au DD, sont eux, plus souvent cités.

C. Grasland : même des mots « périphériques » sont importants – car l'innovation vient souvent de la périphérie.

La salle note une quasi absence du vocabulaire analytique. P. Beckouche : on voit apparaître les thématiques « stratégiques » (l'ensemble « cartographie, aménagement, géomatique » par exemple), et celle de la « territorialisation » (l'ensemble « conflits, cultures, gouvernance, représentations » ou encore l'ensemble « identités, images, patrimoines, politique »).

### **Le débat sur les enjeux épistémologiques**

J. Hoock revient sur le feed-back entre les deux acceptions de la « vérité », i.e. entre « acteurs » et logiques scientifiques. Mais il ne faut pas pour autant éviter la question de la cumulativité des savoirs produits scientifiquement.

- Cf. les apports des sociologues des sciences, qui témoignent du besoin d'une unicité dans la méthode de quête – mais s'agissant du GIS, qui n'est pas une unité de recherche, ni une discipline (qui demande une cohérence voire une unicité minimale), est-ce aussi probant ?
- Cf. les rapports entre sciences sociales, et notamment le séminaire récent sur le moment de l'innovation biologique français dans les années 1950 à l'ENS (« le moment Monod ») : Karl Popper n'a été traduit en français qu'en 1973 : on a alors été surpris de découvrir une formalisation de procédés empiriques du processus de découverte. Georges Canguilhem allait dans le sens de B. Latour, insistant sur la contingence et les vertus de l'empirisme ; mais en termes sociologiques et historiques, on voit les lignes théoriques de fond, les cohérences. C'est un débat central pour la « science des territoires ».
- Il faut éviter l'addition (des mots), et préférer la question des méthodes. **On ne doit pas échapper à une mise en cohérence problématique et méthodologique si l'on vise une dimension scientifique.**

L. Sanders: **dans les axes et thèmes, on trouve des objets thématiques** (gouvernance...), **et des questions méthodologiques** (plus que « théoriques »), comme l'information territoriale. Il faudrait **les croiser**, et ne pas les séparer – surtout si le GIS vise un continuum recherche fondamentale/ appliquée / études / action locale. Peu de groupes assurent cela dans cette complétude.

### **Le débat sur la suite des opérations pour le GIS**

C. Grasland : nous nous sommes engagés pour le Colloque 2011. Trois scénarios peuvent être envisagés pour 2011 :

- **1-« Tendanciel »**, et le plus naturel : on se cale sur les axes du Labex et Equipex
- **2-« Subsidiarité »** : parmi les équipes, le GIS appuie les projets trans-équipes (ANR blanches notamment). Faisable indépendamment de Labex et Equipex
- **3-« Sciences du territoire »** : on met en œuvre des étapes vers la « Science des territoires ». Cela demandera beaucoup d'énergie ; comment faire pour que le colloque soit une étape vers ce nouveau champ scientifique ?

J-Y. Moisseron :

- 1-Dépassons ce stade – encore que si le Labex et l'Equipex marchent, cela peut booster le GIS ;
- 2-ambitieux mais jouable ; peut entraîner peu à peu des équipes trans-labos. Cela peut également porter sur des approches non pas directement « recherche » mais plutôt « relation science-société », *demande sociale*, éthique... et qui peuvent nourrir le colloque ;
- 3-étape ultérieure.

C. Le Cœur :

- 1-Nous y sommes déjà ;
- 2-ouvrir des chantiers communs. Donnons-nous un an pour le faire, qui seraient présentés lors du colloque ;
- 3-Inch Allah, si l'étape 2 marche. Donc cela fait trois étapes, et non trois options.

J. Hoock : ne pourrait-on pas, pour jouer les complémentarités, choisir dans le Labex des chantiers, qui seraient présentés au colloque. Exemple : les intégrations régionales.



A. Gana : le GIS peut être le cadre de thèmes que les chercheurs n'auraient pas pu développer dans le cadre du Labex. L'apport du GIS reste à formaliser et développer, notamment la dimension *internationale* des partenariats de recherche. Enfin il faut penser aussi aux relations avec les masters et écoles doctorales.

C. Grasland rappelle les statuts relatifs à la définition des axes et thèmes du GIS (interdisciplinarité, masse critique, pluri-équipes, publications...): ce sont des conditions dures, qui ont été un peu assouplies en disant qu'on se donnait quelques années pour y arriver. Ce séminaire est une étape pour définir les Axes et thèmes, il faut **des porteurs** pour cela. Le GIS peut jouer le rôle de pépinière, mais pendant une période donnée (deux, trois ans maximum). Les Axes et thèmes seront présentés au CS du GIS (3 décembre 2010). Le Comité de direction du GIS acceptera ou non ces propositions. Enfin, rappelons que le GIS n'a pas de maîtrise sur le Labex – hors notre rôle de « rapprocheurs » entre les deux PRES ; il en a davantage sur l'Equipex.

L. Sanders : beaucoup de personnes seront passées durant ces deux jours ; il faut souligner le rôle clé des responsables ou coresponsables d'unités pour diffuser la synthèse de ce séminaire et attester son intérêt. Cela pour **éviter que les deux dynamiques avancent sans se féconder, celle des « unités » (y compris Equipex, Labex...) as usual, et celle du GIS.**

P. Beckouche : pour cela, il faut afficher clairement l'option 3. Nous ne sommes pas maîtres des horloges, mais que les présents, notamment les représentants des unités, défendent **cette position « Science des territoires », afin d'impulser un mouvement ambitieux, quitte à ce que ce mouvement prenne du temps pour aboutir** ; mais si nous n'affichons pas un objectif ambitieux, nous avancerons peu et lentement. Il nous faudrait des retours avant le 3 décembre (CS).

C. Grasland : il faudrait en effet viser des thèmes « Science des territoires » clairs et ambitieux pour attirer des étrangers de haut niveau lors du colloque – donc ce colloque n'est pas anodin.

J-L. Chaléard : le GIS doit **clarifier ses relations avec le Labex Dynamite et l'Equipex**. Certaines dimensions du GIS discutées ici ne sont présents ni dans Equipex ni dans le Labex (par exemple, tout ce qui est relatif à la *demande sociale*).

F. Guérin insiste sur le **caractère évolutif du GIS** (nouvelles équipes, nouveaux réseaux internationaux), qu'il faut valoriser. Alors que la logique du Labex par exemple comporte nécessairement de la rigidité, ne nous enfermons pas sur des Axes et thèmes trop arrêtés.

L. Sanders : visons des thèmes complémentaires aux unités. Profitons de la souplesse du GIS, face à la rigidité (bureaucratique en grande part) du Labex. P. Beckouche : soit, mais évitons, aussi, de tomber du « souple » dans le « mou » et dans le déficit de visibilité et d'efficacité.

C. Le Coeur : **créer un champ scientifique, tel était l'enjeu posé dès le projet de GIS**. La mise en commun des problématiques et outils viendra de cette posture clairement affirmée.

C. Grasland revient sur le véritable luxe qu'offrent les tutelles du GIS : elles nous ont laissé deux ans pour définir les Sciences du territoire. Mais pour autant, **les statuts imposent des Axes et thèmes** – bien sûr sans verrouiller. Il nous faut exister de manière visible, un peu plus « dure » que les simples potentialités. On ne peut pas attendre le colloque pour cela. Quitte à ce qu'on s'appuie ponctuellement sur tel programme du Labex Dynamite.

J. Hoock : **soyons optimistes pour ce projet intellectuel**. D'autres exemples de discussions larges ont amorcé des avancées scientifiques majeures (ce fut le cas lors de la détermination des CSP). Cinq ou six groupes devraient pouvoir se mettre au travail, avec le colloque comme objectif.

M. Severo : évitons de séparer Axes et thèmes / et « services » ou questions transversales (éthique, accès aux données...). Quant à la question de la participation au Séminaire, tenons aussi compte, pour le bilan, des ateliers préparatoires, qui furent une vraie réussite de liens avec les différentes équipes. Et tenons enfin compte de la qualité des échanges !

J-Y. Moisseron est d'accord pour avancer sur les thèmes de la **gouvernance et des biens communs** et pour animer un atelier sur la question ; d'accord pour un papier de positionnement.

C. Grasland : le GIS peut y aider budgétairement (invitation de collègues étrangers...)

P. Beckouche relève des thèmes qui sont revenus particulièrement souvent au cours du Séminaire : les **intégrations régionales et les nouvelles gouvernances internationales** (question qui sera abordée dans le Labex) ; l'**information territoriale et son croisement avec le mapping du débat public** (question qui sera au cœur de l'Equipex) ; la **demande sociale** et les questions liées, qu'il s'agisse de la déontologie ou de l'accès aux données.

Aux yeux de L. Sanders des groupes de travail susceptibles de dessiner des Axes et thèmes devraient se dessiner – car nous n'avons pas encore d'Axes et thèmes clairement définis.

C. Du Tertre : les sollicitations professionnelles sont énormes ; **comment le GIS pourrait-il simplifier toutes ces actions institutionnelles** (évaluations, redécoupages, regroupements...) en se proposant comme structure fédérative (sur le long terme) ? S'agissant de l'identification des Axes et thèmes, deux critères apparaissent essentiels : l'importance de la *demande sociale* (qu'est-ce qui se joue politiquement dans les thèmes auxquels on travaille ?), et bien sûr l'intérêt scientifique.

L. Sanders : **laissons donc les initiatives sur la détermination des axes et thèmes, à travers un position paper de deux pages**, par les personnes motivées. Chaque proto axe devra être clair sur son intérêt notamment vis-à-vis de la *demande sociale*, et vis-à-vis de nos enjeux scientifiques naturellement.

## Le calendrier

(i) Le Bureau restitue les principales conclusions du séminaire.

(ii) Les responsables d'équipes diffusent dans leur unité et organisent la sollicitation (solliciter institutionnellement les chercheurs) sur les Axes et thèmes du GIS, et les personnes mobilisées envoient des *position paper* soumis à la discussion sur l'Agora.

(iii) une fois les propositions identifiées, échange en direction des unités.

(iv) Propositions stabilisées pour le CS du 3 décembre.

\*

JL. Chaléard clôt les débats. Il souligne le vrai intérêt de ce séminaire, la qualité et l'originalité de la composition ouverte du GIS ; l'intérêt des réflexions transversales sur les objets, les méthodes, les outils, et le grand nombre de très bons débats réflexifs. Il termine en remerciant à nouveau les trois ingénieurs du GIS pour leur énorme et beau travail.

## Annexe. Court compte-rendu du Séminaire par Lena Sanders

*Vice-présidente du Conseil Scientifique du GIS CIST*

Bravo pour ces deux journées et encore un très grand merci à Chloé, Marta et Timothée pour la qualité de leurs travaux préparatifs! Ces deux journées ont été très stimulantes sur le plan intellectuel et peuvent je crois donner un élan aux collaborations au sein du GIS.

Plusieurs présentations ont insisté sur le continuum entre recherche fondamentale et recherche appliquée (Beaucire, Lebras) et souligné que dans de nombreux cas cette dernière précédait la première et non l'inverse comme on a tendance à le considérer classiquement. D'autres ont exprimé leur souci d'un renforcement des fondements théoriques (Hoock), et l'ambition de créer un champ scientifique (Le Coeur). Le titre du GIS le dit bien, il s'agit de « Science » et il est essentiel de ne pas réduire cela aux outils de la science des territoires. Quand on regarde les pratiques de recherche, on constate qu'il y a souvent séparation entre des épistémologues à un bout qui réfléchissent sur les concepts en amont, et ceux à l'autre bout qui fondent leurs travaux sur une *demande sociale*. L'enjeu consisterait à lier toutes les étapes au sein d'un même groupe de travail :

- réflexion épistémologique et ontologique sur les objets et processus territoriaux associés au questionnement de recherche (travail d'autant plus intéressant quand il est fait en interdisciplinarité, multipliant les points de vue),
- travail critique sur l'information géographique et les méthodes existantes,
- mise au point de méthodes innovantes d'analyse et de modélisation territoriale (intégrant toutes les étapes du modèle de données, spécialité des géomaticiens, au modèle « thématique » impliquant le chercheur en sciences sociales),
- travail de formulation identifiant explicitement les questions de recherche/*demande sociale*, et réflexion sur les implications éthiques de chacune de ces étapes.

Dérouler l'ensemble de ces étapes (sous forme de « spirale » plutôt que d'un processus linéaire) nécessite une collaboration entre des collègues ayant des savoir-faire différents. Une telle approche pourrait être réalisée eu sein de petits groupes de travail se consacrant chacun à une question bien délimitée. Les axes en revanche, devront rendre visible certaines spécificités du GIS comme on l'a dit hier.

Bonne réunion et à bientôt pour la suite,  
Lena Sanders